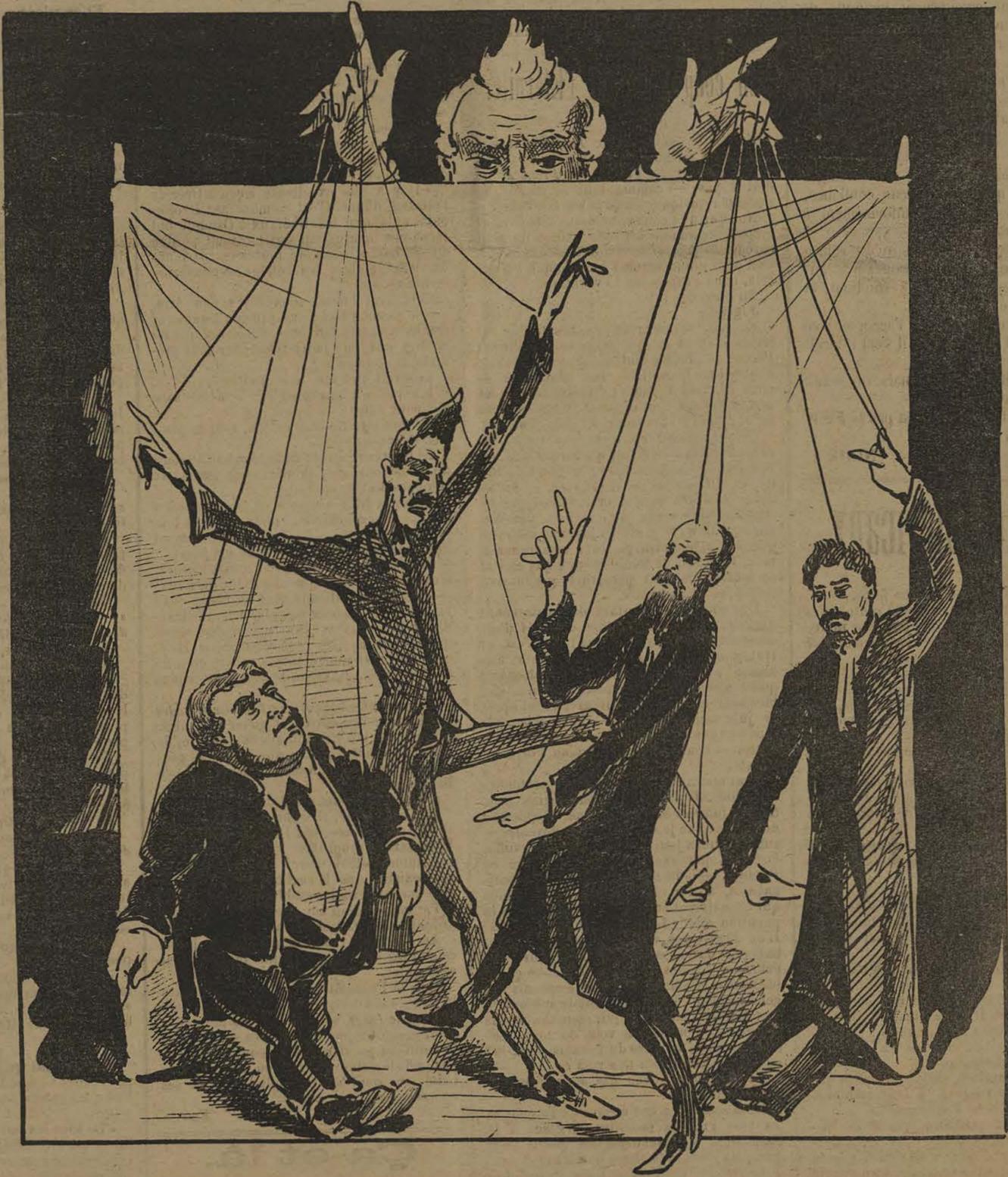


# FRONDEUR

10<sup>Centimes</sup> = LE N<sup>o</sup>

LE MANDAT IMPÉRATIF



Chœur des Sénateurs et Représentants:  
Nous n'acceptons d'autre mandat que celui que nous imposons à nos électeurs !!...

ABONNEMENT :  
Un an . . . . . fr. 5 00

Franco par la Poste

Bureaux  
12 - Rue de l'Étude - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : NIHIL.

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois . . . . . fr. 2 75

RÉCLAMES :

La ligne . . . . . » 1 00  
Fait-divers . . . . . » 3 00

Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Le mandat impératif.

Laissons là les discussions byzantines auxquelles a donné lieu le mot : parlons de la chose.

Le mandat *politique*, comme le mandat *civil*, est conventionnel : c'est assez dire qu'il n'appartient pas au mandataire d'enfreindre les ordres ou les instructions du mandant.

Dans l'ordre politique comme dans l'ordre civil, le mandat peut être donné d'une manière plus ou moins large, plus ou moins vague, plus ou moins indéterminée : il est alors *facultatif* ; — mais quand il précise les questions à résoudre et le sens dans lequel elles doivent être résolues, le mandat devient *impératif*, et il n'est pas permis au mandataire d'y déroger.

Telle n'est pas, telle n'a jamais été, on le sait, la règle de conduite de nos doctrinaires : ils se sont toujours proclamés libres de tout engagement vis-à-vis de ceux qui les avaient élus, et ils ne se sont jamais fait faute de se dire les maîtres de leurs votes.

Il ne peut plus en être ainsi.

Il faut, désormais, que le représentant se soumette à la loi du contrat qu'il a volontairement accepté, — ou qu'il se démette.

Les commettants ont le droit d'exiger du candidat, qui sollicite leur confiance, l'engagement de voter conformément à ses promesses.

On ne conçoit même pas qu'un représentant puisse violer le programme auquel il a consenti comme candidat, et qu'il a discuté.

Il était libre de ne pas l'accepter ; en l'acceptant, il s'est lié, et il s'est interdit de désobéir.

Cela peut être gênant ; mais on serait mal venu à s'en plaindre.

Dans tous les cas, ce n'est pas le *Frondeur* qui s'en plaindra.

NIHIL.

## Députés cléricaux.

Considérons la chose comme faite.

M. de Malander viendra, à la rentrée des Chambres, prendre place parmi nos HONORABLES. Il siégera à côté des Delaet, des Coremans et... autre Nothomb.

De par la fiction constitutionnelle, (on sait que notre Constitution n'est remplie que de fictions), il sera censé représenter, non les fâcheux électeurs de son arrondissement, mais la Belgique tout entière.

Eh ! bien, c'est un joli représentant que nous allons avoir.

Il est vrai que, tout bien considéré, il ne fera pas tâche à côté de certains autres.

La *Chronique* a la naïveté de douter de la chose.

« Pour y croire, dit-elle, nous voulons encore attendre la confirmation de cette incroyable nouvelle. »

Incroyable et pourquoi ?

Est-ce que M. de Malander sera la première victime des... erreurs judiciaires que le censitarisme aura envoyé trôner sur la « basane parlementaire » ?

Tout pays a le gouvernement qu'il mérite.

Le corps électoral ne doit pas échapper à cette loi fatale. Il aura, malgré tout, la représentation dont il est digne.

C'est ce que l'on appelle la « justice immuable des choses. »

Les choses, paraît-il, sont moins bêtes que nous et elles se vengent, à leur manière, des sottises que nous leur imposons.

Vous me direz peut-être que M. de Malander, ayant été condamné par les magistrats de son pays, pour violation flagrante des lois, ne peut, sans scandale, être appelé à fabriquer des lois dont il fait le cas que vous savez.

Allez-vous, réellement, vous arrêter pour si peu ?

Est-ce que le ministre de la justice lui-même, appréciant à leur juste valeur les arrêts que l'on rend sous sa direction suprême, n'a pas déclaré qu'il était libre à tout citoyen, — à condition qu'il ne fut pas socialiste, — de mépriser des décisions évidemment empreintes de parti-pris et d'illégalité.

M. de Malander sera donc représentant et il aura l'occasion de proposer à la Chambre un projet de loi ainsi conçu :

« L'extorsion des signatures est obligatoire, le vol d'un brevet constitue un titre de propriété, la violation des lois donne d'emblée droit à l'occupation d'un siège parlementaire — et, en cas de récidive, le condamné sera nommé sénateur. »

Si malgré les avertissements paternels de M. de Volder, il continue à se faire expulser de toutes les corporations honorables du pays, on demandera à Léopold II d'abdiquer en sa faveur, et M. de Malander deviendra roi.

On s'y attend si bien que, pas plus tard qu'hier, on entendait M. Nothomb dire à M. Coremans :

— Une fameuse chance pour nous que cette élection !

— Comment cela ?

— Mais, mon cher, De Malander nommé, nous cessons d'être les deux membres les plus... compromis... de la Chambre.

FREEMAN.

## Un coup d'œil sur l'Éternité.

En temps ordinaire, le *Frondeur* fronde tout ce qui est humain. Par ce beau temps de Carême et de Pâques, le *Frondeur* ne doit-il pas, — comme tout le monde, — s'occuper quelque peu de la vie éternelle ?

Non pas que nous entendions faire avaler à nos lecteurs une seconde édition du petit carême de Massillon ou une première édition d'un grand carême quelconque ! Pour cela, nous n'avons pas la vocation.

Au contraire !...

Jugez-en :

En quoi consisteront les béatitudes célestes, d'après ce que l'Église appelle ses Pères ? — L'Église seule peut avouer qu'elle a plusieurs pères ! — Les béatitudes, — nous ne disons pas les distractions, — les béatitudes des élus consisteront à chanter les louanges du Seigneur. Et puis c'est tout.

Convenons-en : ce n'est pas riche. Ça rappellera aux liégeois, qui seront élus, les concerts du Conservatoire : toujours du Radoux ! On ignore, — il est vrai, — si les dites louanges seront orchestrées par un compositeur « vieux jeu » ou bien par Wagner ou Raway. C'est au jugement dernier que le peuple saura ça, car, remarquez-le bien, Dieu sait de toute éternité qui mettra en musique le toast perpétuel que lui porteront les bienheureux.

Une chose est pourtant dès maintenant décidée, c'est la nomination du chef d'orchestre. Oh ! rassurez-vous : ce n'est ni Hutoy ni Joseph Dupont. Honneur aux dames ! c'est Sainte-Cécile ! Il paraît même qu'en attendant la dernière fournée des bienheureux, — ceux qui arriveront après le jugement dernier, — elle fait déjà répéter ceux qu'une mort prématurée a fait entrer — avant le temps — dans l'orphéon céleste.

Tout ceci me plonge dans de profondes réflexions. Je demande un théologien pour faire la lumière dans mon âme. Supposons un instant que je sois destiné à devenir, — sur mes vieux jours, — un ange. Me voilà, en 1900, par exemple, à mon entrée en Paradis, — mêlé à des trônes, à des dominations, à des chérubins, à des séraphins qui connaissent sur le bout des doigts la partition des « Louanges du Seigneur ». L'un d'entre eux va-t-il se transformer en caporal instructeur et m'apprendre les rubriques à coups de trique ? Est-ce ça les béatitudes célestes ? Et puis je connais des gens occupant dans notre monde sublunaire de très belles positions qui, pour des motifs différents, n'ont pas de voix du tout. Les laissera-t-on à la porte du Paradis, ceux-là ? ou leur donnera-t-on une voix ?

Et puis, enfin, avec qui se retrouvera-t-on là-bas ?

Nous sommes à une époque de l'année ou les plus grandes canailles, — grâce à la confession, — deviennent, au moins pour quelques jours, des anges de vertu.

Arrive un tremblement de terre ! Les voilà tous en Paradis ! La plus vulgaire honnêteté les obligerait à demander à en sortir. Mais à quoi aurait alors servi la confession ?

Il se peut donc que par « une harmonie providentielle » le Paradis soit peuplé de coquins, — au sens terrestre du mot.

Eh bien ! franchement, alors j'aime mieux l'enfer.

Là, d'abord, si je trouve des vauriens, c'est tout naturel. Je dois m'y attendre ; c'est conforme à la nature des choses ; c'est pour ça que j'y vais. Donc pas de tromperie sur la qualité de la marchandise ! c'est déjà un progrès.

Et puis le personnel ! Ah ! voilà quelque chose d'alléchant !

Diderot, Voltaire, D'Alembert, Rousseau, Victor Hugo, ayant fait dans ce monde tout ce qu'il faut pour être damnés dans l'autre, doivent, pour le moment, se promener sur « les têtes de curés et les bonnes intentions » dont l'enfer est pavé.

Et dame ! ayant l'éternité devant soi, il irait bien mal si on ne parvenait pas, — un siècle ou l'autre, — à tailler ensemble une bavette.

C'est le bonheur que je vous souhaite à tous.

Ainsi soit-il !

## Le Congrès progressiste.

Ineffable le *Journal de Liège*.

On aura beau faire, on ne le surpassera jamais.

Si la bêtise humaine devait être exilée d'ici bas, c'est dans les refuges à 15 centimes de gaga qu'elle trouverait un dernier asile.

Jugez-en.

Dans son numéro du 12 avril, page 2, première colonne, il imprime ceci, à propos de la récente élection d'Ostende :

« Il y a une excellente leçon à tirer de l'élection d'hier. C'est en marchant étroitement unis que les libéraux d'Ostende ont reconquis la situation qu'ils avaient perdue en 1884, et cela malgré toutes les intrigues du clergé, malgré les influences gouvernementales. »

Cela étant donné, vous croyez, peut-être, que le susdit journal va prêcher l'union et combattre cette influence du clergé que ses maîtres ont fait jadis triompher sous prétexte de courtoisie ?

Ce serait bien mal le connaître.

L'union n'a pas pour lui le même sens que pour nous.

Ce mot signifie soumission, rien de plus, rien de moins.

Et la preuve en est dans le même numéro du même journal, à la même page, mais aux colonnes 4 et 5.

Il lui a fallu l'espace de trois colonnes pour... changer d'avis... (cela n'est pas toujours nécessaire, — un simple changement de gouvernement, — et le tour est joué).

Cette union, si nécessaire tout à l'heure, n'existe plus du moment que les radicaux, — ces affreux radicaux, sont en cause, — et le moniteur officieux de notre grand homme d'Etat fait tous ses efforts pour démontrer que la *Réforme*, les progressistes de Huy, ceux de Verviers et d'autres encore qu'il ne désigne point, sont dans le désaccord le plus complet.

« Les uns font appel aux libéraux de toutes les nuances ; les autres, et qu'on ne l'oublie pas, ce sont les promoteurs de l'œuvre, ne veulent entendre parler que d'un seul programme, celui de l'Association radicale de Bruxelles. »

Cela nous promet une jolie union !

Et Gaga jubile, il croit déjà que rien ne se fera sans Frère, son Dieu, sans Magis et Warnant ses prophètes.

L'union, allons donc ! — est-ce que cela peut exister sous le régime de libre discussion que vous voulez établir ?

Parlez-moi d'un bon chef, qui commande, ordonne et se fait obéir sans réplique.

Au doigt et à l'œil, Gaga ne connaît que cela et malheur à celui qui voudrait agir autrement.

Mais la Pentecôte arrive, le Congrès aura lieu et il est plus que probable que le susdit *Journal de Liège*, son dieu et ses prophètes iront bientôt rejoindre dans les sous-sols de la politique les vieux mannequins démodés auxquels le public réserve, en ses jours de gaieté, ses quolibets les plus crus et ses pommes les plus... cuites.

FRE.

## Ça et là.

Ecrivains et Typos. — On sait quelle guerre acharnée, — parce que fratricide, — se livrent depuis l'invention de l'imprimerie, les écrivains et les typographes.

Pendant que les premiers s'évertuent à chercher le moyen d'exprimer leur pensée d'une façon claire et correcte, il semble que les seconds consacrent uniquement leur intelligence à en dénaturer le sens de façon à le rendre totalement incompréhensible. — S'ils trouvent l'occasion de lui donner une tournure ridicule, ils sont au comble du bonheur.

Le *Frondeur* paraît être particulièrement victime de ce système que l'on peut, — sans être accusé d'exagération, — considéré comme érigé en principe.

C'est ainsi que, dans un article consacré au mariage, (pourquoi diable aussi, allions-nous nous occuper d'une chose qui nous est complètement étrangère), nous nous étions servi de cette expression très connue, quoique souvent employée : « faire une fin. »

Les typos, est-ce malice ou... le contraire, ont imprimé « faire enfin. »

Nous penchons pour le contraire, car, si c'était malice, rien ne les empêchait de composer : « faire... enfin... »

On nous eut peut-être accusé d'intentions licencieuses, qui sont bien loin de notre pensée, mais enfin nous eussions encore mieux aimé cela que de nous savoir soupçonné de bêtise.

Et ce n'est pas tout. — Nous voulons, à l'exemple des journaux français, donner quelques « mots de la fin » et nous écrivons : — Paraissions d'abord, vous paraissez ensuite.

Ce jeu de mots, — très spirituel d'ailleurs, — n'existe qu'en raison de l'emploi de deux verbes, d'orthographe différente, mais dont la prononciation est identique.

Supprimez l'orthographe, vous supprimerez le mot, et c'est ce que nos typos n'ont pas manqué de faire.

Soyons juste pourtant. — Il serait insensé d'attribuer aux typographes toutes les sottises que l'on a, journellement, l'occasion de lire dans nos grands carrés quotidiens.

Il y a des bornes à tout, même aux audaces des compositeurs.

Il n'y a qu'une seule chose qui n'ait pas de limite, — c'est la faculté réservée à certains journalistes de parler Charabia, Volapuk ou Roumi.

Le *Journal de Liège* a ce don spécial. — Il consacre à l'un de ses... anciens inspireurs un article dont nous extrayons les passages suivants, auxquels nous ferons les honneurs de l'italique.

Les réflexions sont de nous : « Sous ce titre, la *Revue universelle des mines*, dont le défunt était membre de la rédaction. »

Arrêtons-nous ici, comme on dit dans le *Chalet*. Le défunt était-il membre du titre, de la *Revue* ou simplement de la rédaction de ce titre ou de cette revue ?

Continuons : « ... publie une nécrologie écrite avec le cœur, due à la plume de M. Ch. de Cuyper. »

Voyons, voyons, soyons sérieux ! Si la nécrologie est écrite avec le cœur, elle n'est pas due à la plume. Et si elle est due à la plume, elle n'a pas été écrite avec le cœur, à moins qu'elle ne soit due à la plume du cœur ou écrite avec le cœur de la plume !!!

Est-ce que M. Ch. de Cuyper, l'un des plus anciens et des plus fidèles amis du défunt, ne nous donnera pas quelques détails à ce sujet ?

Et la série continue : « Cette notice rappelle en quelques mots pleins d'autorité... »

Nous savions que M. Trassenster était autoritaire, mais les mots que l'on veut bien lui consacrer, ont-ils réellement le privilège de jouir à leur tour d'une autorité particulière ?

C'est une simple question que nous posons.

Il y aurait encore quelques extraits à faire, mais nous nous souvenons du conseil : « glissez, mortels, n'appuyez pas » et nous bornons ici nos citations.

Le journal gaga emprunte — pour ne pas rendre — à son confrère *Le Temps*, de Paris, un article sur Alexandre Dumas. On y lit :

« De tous les milieux, celui de la politique est décidément le plus favorable à l'épanouissement de l'humaine bêtise. »

C'est de votre politique, n'est-ce pas qu'il s'agit, père Gaga ?

Avez doctrinaires. — Nous lisons dans l'*Opinion libérale*, de Namur :

« On affirme de bonne source que le 12<sup>me</sup> régiment de ligne ira sous peu tenir garnison à Liège. »

On se débarrasserait ainsi d'un grand nombre d'électeurs généraux pour les élections de 1888. La loi sur les fonctionnaires, de 1885, servira au moins à sauver le portefeuille du chevalier de Moreau. »

On l'avoue donc, — il suffit d'un changement de garnison pour modifier le résultat des élections.

Et voilà le joli système que l'on nous impose et auquel il est interdit, sous peine d'excommunication majeure de M. Frère, de porter la moindre atteinte.

Puis, lorsque nous affirmons que cléricaux et doctrinaires s'entendent comme larrons en foire, on a le toupet de nous accuser d'exagération !...

**Moniteur des excursions.** — Nous recommandons cette semaine à nos lecteurs de suivre l'exemple de X. de Maistre et de faire, à côté d'un bon feu, un voyage autour de leur chambre.

Gants Suède mousquetaires hauteur 6 boutons fr. 1-45; gants derby pour dames 4 boutons fr. 1-75 aux grands magasins de la Place Verte, Liège.

Nous apprenons de source absolument certaine que M. Warnant a réuni les membres de son ancien Collège. Il a été décidé à cette réunion que l'on poserait à M. d'Andrimont la question de cabinet. En conséquence, M. Ziane est chargé d'interpeller de nouveau le Collège au sujet de l'abominable cahute qui gâte l'admirable perspective de la place St-Lambert.

**Ohé soleil !!!** — Que deviens-tu donc ? Es-tu définitivement allé t'établir au Congo où les nègres, enfin syphilités, attendent vainement l'arrivée de notre roi ?

Tu sais, à choisir, nous préférons ta présence à la sienne.

S'il faut faire une loterie en ta faveur, nous souscrivons, — sans réserve, — militaire.

Mais, prends-y garde, si tu n'arrives pas immédiatement, nous te lacherons dans les jambes un sonnet dont tu me diras des nouvelles.

## LES INFALLIBLES.

Vous croyez qu'il s'agit de Pie IX et de Léon XIII, les deux papes qui, depuis l'invention, — non brevetée, — de l'infaillibilité papale, ont couché sur la paille humide du Vatican.

Eh bien, non. Ceux dont nous allons parler sont mieux couchés, — même quand ils découchent, — et ne portent pas la tiare, mais simplement la toque; il s'agit de MM. les avocats.

N'allez pas en conclure qu'ils sont tous toqués, car ils ne manqueraient pas de prendre contre vous des conclusions reconventionnelles tendantes à vous faire débouter de votre prétention et ils obtiendraient certainement, dans l'espèce, gain de cause devant l'opinion publique à vos dépens.

Les disciples de Cujas n'ont qu'une simple toquade: c'est celle de l'infaillibilité. Ils n'admettent pas facilement que les membres de leur ordre puissent faillir, — à moins bien entendu qu'il n'y ait chose jugée. — A les entendre se récrier lorsqu'un fait blâmable est signalé à charge de l'un d'eux, on croirait qu'ils sont impeccables.

Toquade inoffensive, — légitime et sincère pour un grand nombre d'entre eux, — mais aussi peu gobée par le public que les fétus mouillés du jongleur en chef de la troupe cléricale.

Voyez la tempête que soulève dans les barreaux belges la déclaration faite à la tribune parlementaire par le révérend père Boum, notre ineffable ministre des chemins de fer, à savoir: que certains avocats spéculent sur les victimes et les parents des victimes d'accidents dont la responsabilité incombe à l'Etat.

Il est certainement peu délicat, de la part d'un ministre, de faire planer la suspicion sur un ordre entier et des plus honorables, parce que des membres de cet ordre auraient compromis leur dignité pour quelques centaines de francs d'honoraires. Les fautes sont personnelles et les coupables seuls doivent être punis.

Il me paraît que M. le ministre des chemins de fer a déraillé complètement en faisant, à contre voie, la déclaration qui précède à la Chambre; l'incompétence de celle-ci est notoire; un référé au département de la justice était le premier acte de procédure à signifier dans l'occurrence; M. Devolder aurait saisi de l'affaire le Conseil de discipline, seule juridiction compétente; un interrogatoire sur faits et articles établissait la prévention à charge des coupables, s'il y en a; le Conseil rendait son jugement et l'orage que vient de provoquer le ministre déraillé était évité.

Quoiqu'il en soit, je ne m'explique pas la susceptibilité de Messieurs les avocats dès que l'on effleure la question de leurs honoraires. A les entendre, ils seraient tous d'un désintéressement sublime, ils défendraient les droits de leurs clients pour l'amour de l'art; celui-ci, — l'art pas l'amour, — primerait, en tout cas, les béné-

ficiés que peuvent produire les plaidoiries, etc., etc.

Ceux qui ont eu des procès savent à quoi s'en tenir sur ce prétendu dédain de l'argent. Ce métal n'est pas une chose si méprisable, que diable! il ne souille pas les mains. Pourquoi ne pas reconnaître que l'on cherche à en gagner ?

Tenez, le *Frondeur*, — qui est un pur, sans vanterie, — ne craint pas d'avouer une spéculation préméditée sur la curiosité de ses lecteurs. Tout en pratiquant l'amour de la fronde, — c'est son art à lui, — il n'a pas honte d'empocher les deux sous que vous payez chaque semaine pour un de ses numéros. Mais si l'un de ses collaborateurs venait à manquer à ses devoirs, il n'hésiterait pas à le lâcher. C'est un exemple à suivre.

## NOS ARCHITECTES.

A TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR! comme on dit dans les journaux sérieux, mais embêtants...

Nous avions l'intention de parler aujourd'hui des différents projets d'hospices consacrés à nos vieillards.

Un ami nous fait remarquer, avec raison, qu'il serait bien plus actuel, — nos hospices ne devront être élevés que vers l'an 2000, — de parler du Conservatoire royal de musique dont l'inauguration aura lieu fin du mois et du nouvel hôpital que nos édiles, avec le tact que les distingue, viennent de commander à M. Demany, — Laurent, — un prénom destiné au grill.

M. Demany, on le sait, a fait jadis partie de notre Conseil communal.

Il s'en est retiré... pour des raisons qui n'avaient aucune affinité avec les questions artistiques.

Depuis, et pour cause, il s'est bien gardé de réclamer le suffrage des électeurs qui, — pourtant, — ne se montrent pas trop difficiles dans leur choix.

Soit, nous écoutons les conseils que l'on nous donne, et notre premier article sera consacré aux travaux d'art (les ingénieurs désignent ainsi les abominations qu'ils déposent sur nos voies publiques), dont cet architecte, aussi éminent qu'accapareur, a doté, malgré nous, notre infortunée cité.

## Pierrot.

Tout l'hiver on a vu Pierrot,  
Se faire tailler une plume.  
Par les jouvencelles qu'allume  
Son doux sourire de povrot.

A chacune il a dit un mot,  
En bon latin, je le présume,  
Car jamais, sous son blanc costume,  
Il n'abrita le cœur d'un sot.

Ce mot, belles, vous le dirai-je ?  
Avait la candeur de la neige.  
Mais hélas! la neige a fondu !

Et, comme un curé pour ses messes,  
Ne pouvant tenir ses promesses,  
Pâques venant, il s'est pendu.

MORALITÉ :

Ne mordez point fruit défendu.

ERAL.

## L'Ecole des Mines à la Chambre des Représentants.

Monsieur Léon d'Andrimont a trouvé l'autre jour, à la Chambre des représentants, l'occasion d'en remonter à M. Thonissen, dans la pratique des attendrissements. Le ministre pleureur a désormais un rival. C'est bien fait! plus il y a de grimaces, plus nous rions.

C'est à propos de notre Ecole des Mines qu'ont éclaté les sanglots de M. Léon. Il paraît que c'est fini!... Depuis qu'on a changé les Inspecteurs, il ne peut plus rien se faire de bon... et tout va très mal... et nous l'avions bien dit... de profundis clamavi ad te Domine!

Les répétiteurs, les maîtres de dessin, les chefs de travaux pratiques, les professeurs, rien ne vaut plus rien. Tout à la chaudière! Ah! si M. le Ministre avait nommé inspecteurs perpétuels Messieurs un tel et un tel avec 1,500 francs de rente perpétuelle aussi!

— Mais croyez-vous que cela ne serait pas tout pareil ?

— Si, mais cela vaudrait bien mieux!

— Cependant n'est-ce pas toujours le célèbre Graindorge qui enseigne aux futurs ingénieurs la géométrie analytique et la mécanique rationnelle ?

— Il paraît que si.

— Et n'est-ce pas ce savant qui se destinait à inspecter tout: mathématiques, dessin, astronomie, géodésie, allemand, anglais, physique, enfin tout ce qu'on aurait voulu ?

— On dit que si.

— Eh bien alors, voilà toujours deux cours de l'Ecole dont la supériorité reste assurée. Car M. Graindorge (Joseph pour les dames) est encore en pleine possession de son intelligence, de son talent, de son caractère élevé et dévoué. Qui peut le plus peut le moins: s'il ne distribue plus sa précieuse activité sur toutes les affaires de l'Ecole, il la concentre en revanche presque tout entière au profit de ses cours et de ses

élèves. De ses loisirs il fait trois parts: l'une employée à inspecter le travail des répétiteurs qui doivent le seconder; la deuxième à faire des publications appréciées... Et la troisième, bénissons en les Dieux de la patrie! la troisième est réservée religieusement aux intérêts liégeois. Ce n'est donc pas de ce côté que doivent venir les alarmes de M. Léon: pour quoi n'a-t-il pas du moins cité cette exception ?

— Je m'empresse avec plaisir et loyauté de me rallier à votre avis. Il importe certainement de ne pas souffrir cette injustice lacune, il importe de protester. En ne signalant pas du haut de la tribune nationale la remarquable vocation de ce savant pour la fonction d'inspecteur, et son évidente supériorité sur tous ses confrères de l'Université, le sensible député de Verviers a perdu l'occasion d'accomplir un devoir sacré. S'il ne répare pas cet oubli, la postérité s'en chargera; les fleurs artificielles ne manquent jamais.

LUX.

## LUI!

Lecteurs, je vous présente...

Non, pardon, j'allais faire une chose bien inutile. Si quelqu'un n'a pas besoin d'être présenté, c'est lui.

Qui ne le connaît pas ?

*Lui!* Impossible de sortir de chez soi sans le rencontrer; on le trouve partout: à la promenade, au café, au théâtre, dans les soirées, à l'église, enfin dans tous les endroits où il est certain d'être vu.

Être vu, être remarqué, pour lui c'est une jouissance suprême, c'est le bonheur, en un mot c'est la vie. Tous ses mouvements, tous ses actes tendent au même but: attirer l'attention.

Sa toilette, sa démarche, ses allures dénotent la recherche préméditée de se faire remarquer. Tant pis pour vous si vous passez indifférent, il vous marchera sur les pieds pour vous faire lever les yeux.

Voyez le salut familial qu'il adresse à un ami. N'est-ce pas plutôt celui d'un protecteur à son obligé ?

Salut obséquieux pour les dames, pour les gens riches, pour les hauts fonctionnaires. Il ne les connaît que de vue, mais cela fait croire qu'il a de belles relations.

Un créancier ? Il passe sans le voir, ne voulant pas user son chapeau pour un monsieur qu'il a honoré de ses commandes.

Au café, sa voix domine celle de tous les consommateurs. Il sait les nouvelles, les cancan, les scandales de la ville entière. Il agace les garçons, critique le service et exige plus de soins qu'un ambassadeur.

Au théâtre, il arrive après le lever de rideau, dérange tout le monde et se place au premier rang. Debout pendant les entr'actes, sa lorgnette en main, il inspecte la salle, le beau sexe surtout. Après les scènes marquantes, c'est lui qui applaudit le premier. Les actrices sauront qu'il est là, lui!

Il vous est arrivé, aimable lectrice, d'être coudoyée dans la rue par un passant; c'était lui, n'est-ce pas? Vous passiez sans le voir, c'est ce qu'il n'admet pas. Il vous fait ses excuses et répète la manœuvre dix pas plus loin.

En chemin de fer, écoutez ce voyageur qui raconte ses excursions dans les villes d'eau, en Suisse, en Italie, etc. En réalité, il n'a jamais dépassé les limites de sa province. Ce qu'il sait de ces voyages, c'est par la lecture des journaux et des guides à l'usage des touristes.

A l'église même, il réussit à attirer les regards des plus dévôts. Il y arrive pendant le sermon. Si les autres sont assis, il reste debout; s'ils s'agenouillent, lui s'assied.

Son tailleur, son bottier, son coiffeur, sont ce qu'il y a de plus huppé.

Ses aventures galantes sont innombrables, ses succès ne se comptent plus.

Avec un toupet étonnant, il s'attribue les farces spirituelles et les bons mots qu'il a entendus.

N'est-ce, pas lecteurs, qu'il était parfaitement inutile de vous le présenter ?

Chacun de vous l'aura de suite reconnu. N'importe à quelle classe de la société il appartient, qu'il soit indigène ou étranger, son nom ne varie pas :

On l'appelle : *poseur*.

BLAG.

## Bibliographie.

*La Vérité sur les bataillons scolaires*, par M. G. Docx, lieutenant-colonel, inspecteur général de la gymnastique dans les établissements d'instruction de l'Etat.

Voici au moins une brochure raisonnable, écrite d'un bon style et qui nous paraît destinée à faire réfléchir les esprits un peu trop portés à approuver sans réserve des

tentatives, dont les dehors brillants ont pu les séduire, parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'en examiner le fond.

Nous avons raillé les bataillons scolaires et l'exhibition grotesque que l'on faisait de ces moutards, déguisés en officiers. Mais nos railleries auront pu passer, aux yeux du public, pour des boutades sans importance.

Maintenant qu'un officier supérieur s'en mêle, on voudra peut-être reconnaître que nous n'avions pas tout-à-fait tort.

M. Docx a étudié sérieusement la question, — cependant peu sérieuse, — de la création des bataillons scolaires.

Il a eu raison.

Devant l'engouement de certaines personnes sur lesquelles le ridicule semble ne pas avoir de prise, il n'est pas inutile d'essayer quelquefois les arguments de la raison.

M. Docx démontre d'une manière irréfutable que les bataillons scolaires ont été condamnés, principalement et surtout, dans les pays où cette institution avait pris naissance.

Sa brochure est pleine de citations édifiantes, choisies parmi les écrits des personnes les plus compétentes.

Elle constate que « l'Education physique est le véritable objectif que l'on doit avoir devant les yeux » et que « l'uniforme que l'enfant revêt et ses fusils sont choses bien superflues. »

Le tout n'est qu'une parade, dit-il.

C'est aussi notre avis.

Loïn d'inculquer aux enfants des sentiments de patriotisme, l'institution des bataillons scolaires ne fait que développer en eux les germes des idées les plus étroites et les plus mesquines d'une vanité puérile.

On commence à les supprimer en France, — pays chauvin par excellence. — Que l'on essaie donc pas de les établir chez nous.

Nous recommandons, — très sérieusement, — la lecture de la brochure de M. Docx à tous ceux qui n'ont pas... un panache dans l'œil.

*Au courant de la plume*, par Diogène. — Première série, années 1883 et 1884, — un fort volume de 555 pages, éditeur, M. Victor Thiry, imprimeur, à Jamet: prix: 1 fr. 25.

Cet ouvrage a été publié en vue d'une propagande en faveur du libéralisme progressiste, dit le programme que nous recevons, et de fait, le volume est assez compact et d'un prix suffisamment minime pour éloigner toute idée de spéculation.

Reste à savoir ce que vaut le livre en lui-même.

Il ne nous paraît pas plus mauvais qu'un autre. Il renferme même quelques pages intéressantes... à côté d'autres qui le sont beaucoup moins.

Il aurait fallu faire un choix.

L'auteur ne l'a pas voulu, craignant, dit-il, d'être amené par là même à remanier certains de ses articles.

Eh! eh! cela n'eût peut-être pas été un si grand mal.

Citons cependant, parmi les chapitres du volume en question ceux intitulés: l'Evangile à l'école, le palais de Justice, le questionnaire Van Humbeck, la politique de courtoisie, on demande un ministère, les triomphateurs du 10 juin, les manifestations et la journée des grosses caisses.

Il nous remémorent les principaux événements des deux années 1883 et 1884 et, si l'auteur s'en était tenu là, son volume n'aurait pu qu'y gagner.

Nous venons de recevoir le *Bulletin annuel de la Libre Pensée de Liège*, — exercice 1886.

Nous en reparlerons.

## Communications.

*La Ligue des Capacitaires et des Censitaires réunis de l'arrondissement de Liège*, conformément à l'article 5 § 2 des statuts, se réunira en assemblée générale extraordinaire dimanche 17 courant, à 11 1/2 heures du matin, au local de la Société des Etudiants libéraux, *Café du Grand Balcon* (1<sup>er</sup> étage), place du Théâtre.

Les membres auront à statuer sur l'ordre du jour suivant:

1<sup>o</sup> La Ligue doit-elle adhérer au Congrès progressiste;

2<sup>o</sup> Nomination éventuelle de délégués;

3<sup>o</sup> Mandat impératif à leur conférer.

## TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueils

## Adelin MOTTE

Liège, rue des Clarisses, 17, Liège

**CHÆSELS**, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Étuve, 12.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie

## F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI  
29, Rue de la Cathédrale, 29  
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AI-GUILLES**. Montres en acier bruni, émaillé, chrysothèque, à jeu dit *Boulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible la nuit, à *seconda indépendante*. Chronomètre et Répétition pour docteurs et chimistes. Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs. Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures. **Pendules-Médallions** à remontoir, système breveté appartenant à la maison. **Montres-Thermomètres**, etc., etc.

**BAROMÈTRES MÉTALLIQUES PRÉCISION GARANTIE**

Bijoux riches et ordinaires. **Broches, Bracelets** du meilleur goût, **Bagues et Dormeuse** montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de fête, fiançailles et de mariage.  
Orfèvrerie. Couverts d'enfants. Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et Pièces d'Horlogerie sur commande

## RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26  
**ORFÈVRE** CHRISTOPHE  
SEUL REPRÉSENTANT

### MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile.  
Envoi franco contre timbre-poste.

### IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liège.

## Félix SCHROEDER

PLACE VERTE, 24, PRÈS DU BODÉCA  
Cigares très recommandés: **Le Vainqueur**, 6 pour 50 cent.; **Félix Arnau**, 10 cent.; **Bibelots du Diable**, 15 cent. pièce.  
Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays.

**GROS & DÉTAIL**  
**IMPORTATION - EXPORTATION**

## Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris  
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables **FABRYK ET ROSMAN**, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations, pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

SPECIALITÉ :

## MALADIES DE LA PEAU

et maladies syphilitiques  
**Docteur DU VIVIER**

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI A 2 HEURES

## MUSIQUE

Le **COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE** vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché, d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1-50. Le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. La collection se compose jusqu'à ce jour de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Édition populaire de

## LES MISÉRABLES

par Victor Hugo

2 livraisons à 10 cent. par semaine  
Les 2 premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

## Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

## Grande Brasserie Anglaise

DE

# CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL-STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

## MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1<sup>res</sup> Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



## J.-D. HANNART & C<sup>ie</sup>

MANUFACTURE

DE

## CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7, rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, rue de la Madeleine, 33

LES RÉPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT  
INCROYABLE!

MAISON

DES

## TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

(près de la place Saint-Lambert)

Immense choix de Chapeaux

POUR

PREMIÈRE COMMUNION

3 FR. 60

au choix.

Seule succursale en Belgique

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

## CRÈMERIE de la SAUVENIÈRE

Boulevard de la Sauvenière

ET PLACE SAINT-JEAN, 26, LIÈGE

Établissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, (près le Théâtre Royal.)

A la Ménagère

## Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3  
Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inoxydables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

## HOTEL des DEUX FONTAINES

Café Restaurant

LIÈGE, rue Haute-Sauvenière, LIÈGE

## T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe. — Billard nouveau système Victor Neuville, breveté; bandes éclair perfectionnées.

Téléphone à la disposition des clients.

SALON DE SOCIÉTÉS

## HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

Place Saint-Denis

## François KINON

DINERS, depuis FR. 1-50, FR. 2 et au-dessus  
ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Bosbeef, pommes et légumes	" 0.75
Gigot, pommes et légumes	" 0.75
Civet de lièvre	" 0.75
Filet aux pommes	" 1.00
2 Côtes de moutons, pommes	" 1.00
Tête de veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles rotti	" 1.00

GRIVES; PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES  
Huîtres de Zélande et d'Ostende

Salons pour Noces et Banquets

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand.